

## **Contenu du rapport de mesurage avant-après**

***Un rapport de mesurage doit contenir les informations suivantes :***

- 1. Titre et numéro de projet**
  
- 2. Description des méthodes utilisées pour le mesurage du projet si différentes de celles présentées dans le plan de mesurage**
  - Description de l'appareil, paramètres mesurés (kWh).
  - Calendrier de mesurage décrivant la période du mesurage ainsi que la fréquence des points mesurés.
  
- 3. Identification de l'entreprise ou du responsable qui a réalisé les activités de mesurage (si différent du plan de mesurage)**
  - Nom de l'ingénieur qui signe le rapport de mesurage.
  
- 4. Description des calculs et des outils utilisés (logiciels, tables, etc.) :**
  - Description des méthodes de calculs utilisées pour obtenir les économies d'énergie pour la période de mesurage ainsi que l'annualisation de celles-ci. Bien mettre en évidence les économies d'électricité totales.
  - Fournir les données de mesurage en format Excel ou sous forme graphique dans le cas des données recueillies par l'appareil de mesurage (s'il y a lieu).
  
- 5. Ajustement des économies d'électricité sur la base de la production de référence :**
  - Démontrer à l'aide d'un calcul d'ingénierie comment les économies d'électricité ont été ajustées par rapport à la production de référence (s'il y a lieu).
  
- 6. Les annexes requises le cas échéant**

**À noter : les rapports de mesurage doivent être signés par un ingénieur.**